

Douains, le **23 MAI 2023**

AFFAIRE SUIVIE PAR :

Fanny TASSERIE
Service : Développement économique

Objet : Avis sur la remise en état du site en cas de cessation d'activités de votre société

Monsieur,

ftasserie@sna27.fr

Tél : 02 32 53 03 50

LD: 06 72 90 43 70

Vous sollicitez Seine Normandie Agglomération, dans votre courrier en date du 9 mai 2023 reçu le 11 mai 2023, en tant que propriétaire des terrains sur lesquels vous devez implanter votre future activité pour avis sur la remise en état du site en cas de cessation d'activités.

N/Réf.
FD/SR/ST/EA/PGD/FT/23-24

En effet, votre projet relève d'un classement à enregistrement sous la rubrique 2712-1 de la nomenclature des ICPE et à ce titre, vous proposez de remettre en état le terrain pour un usage industriel (non sensible) en cas de cessation d'activités.

En tant que propriétaire actuel des terrains, je vous donne un avis positif concernant la remise en état du site.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Frédéric DUCHÉ

Président de Seine Normandie Agglomération